

FONDS DE SOLIDARITÉ (ÉTAT-COM)

LE DISPOSITIF

Publics concernés, entreprises particulièrement touchées par les conséquences économiques, financières et sociales de la propagation de l'épidémie de covid-19 et des mesures prises pour limiter cette propagation.

Attribution d'une aide plafonnée de 1 500€ : Demande à faire à partir du 16 avril 2020 (Information Collectivité de Saint-Martin)

- CA inférieur à 1 million d'euros
- Effectif inférieur à 10 salariés
- CA Mars 2020 inférieur de 50% à CA Mars 2019
- Bénéfice inférieur à 60 000€

LE CADRE JURIDIQUE

- **Ordonnance 2020-317 du 25 Mars 2020**
- **Décret 2020-371 du 30 mars 2020 modifié par le décret 2020-394 du 2 avril 2020**
- En attente des textes pour la mise en application à Saint-Martin

FONDS DE SOLIDARITÉ (ÉTAT-COM)

LE DISPOSITIF

Publics concernés, entreprises particulièrement touchées par les conséquences économiques, financières et sociales de la propagation de l'épidémie de covid-19 et des mesures prises pour limiter cette propagation.

Aide complémentaire de 2 000€ : Mai 2020 : Demande à faire du 1 au 31 mai

- Il faut être éligible au fonds de solidarité
- Avoir un salarié
- Avoir un rejet d'un prêt bancaire demandé entre le 1er Mars et le 30 avril

LE CADRE JURIDIQUE

- **Ordonnance 2020-317 du 25 Mars 2020**
- **Décret 2020-371 du 30 mars 2020 modifié par le décret 2020-394 du 2 avril 2020**
- En attente des textes pour la mise en application à Saint-Martin

REPORT DES ÉCHÉANCES FISCALES

LE DISPOSITIF

Taxe générale sur le chiffre d'affaires (TGCA) : Échelonnement du versement de la TGCA jusqu'au 31/12/2020

Impôt sur les sociétés : Report du paiement de l'IS au 31/12/2020. Suppression des paiements d'acompte. Non automatique, la demande doit être faite auprès des services compétents.

Droit de Licence et Patente : Échelonnement du paiement de la DLCP jusqu'au 31/12/2020 (en étude pour 31/03/2021). Non automatique, la demande doit être faite auprès des services compétents.

LE CADRE JURIDIQUE

En attente des textes (délibérations) Collectivité de Saint-Martin